



# Rapport annuel 2024-2025

---

UPA de la Côte-de-Beaupré

**UPA** L'Union  
des producteurs  
agricoles

---

Côte-de-Beaupré

## Mot du président

Les années se succèdent, mais ne se ressemblent jamais. Cette deuxième année à vos côtés à titre de président a été marquée par de nombreuses représentations visant à défendre avec vigueur vos intérêts et à faire rayonner l'agriculture de la Côte-de-Beaupré. Au cours de la dernière année, nous nous sommes rencontrés à quatre reprises, abordant une diversité de sujets reflétant la richesse et la complexité de notre milieu agricole.

Notre magnifique Côte-de-Beaupré regorge d'entreprises agricoles dynamiques, innovantes et profondément enracinées dans leur territoire. Il est primordial pour nous d'assurer la pérennité de l'agriculture chez nous. À cet effet, nous souhaitons intensifier nos échanges au cours de la prochaine année avec les élus·e·s de la Côte, afin qu'ils comprennent encore mieux notre réalité, nos défis et nos aspirations. Un intérêt marqué se fait sentir pour la relance de la Table UPA-MRC, un canal de dialogue qui s'avérera assurément bénéfique pour faire valoir notre réalité et illustrer concrètement l'impact des décisions politiques sur nos entreprises, notamment en matière d'implantation de compteurs d'eau et de taxation. Des discussions ont déjà été amorcées au cours de la dernière année et nous poursuivrons résolument nos démarches en ce sens.

Par ailleurs, pour votre conseil d'administration, il est essentiel de maintenir un dialogue constant avec vous et de prendre le temps de nous rassembler. À deux reprises au cours de la dernière année, nous avons mis nos entreprises sur pause afin de partager ensemble. Ces rencontres sont extrêmement précieuses pour votre conseil d'administration, car elles nous permettent de vous écouter et de mieux comprendre vos préoccupations. N'oubliez jamais que nous sommes là pour vous, et que nous faisons de cette mission un devoir sincère.

Je tiens également à souligner le travail remarquable et l'engagement exceptionnel de tous les membres du conseil d'administration de l'UPA de la Côte-de-Beaupré. Rien de tout cela ne serait possible sans leur apport inestimable. Ces administrateurs et administratrices d'exception méritent toute notre reconnaissance pour leur dévouement envers les producteurs et productrices de la région. Merci pour votre temps, votre rigueur et la qualité de vos échanges, toujours constructifs et porteurs.

En terminant, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous accordez.

Michel Éthier,  
Votre président

## **Conseil d'administration 2024-2025**

M. Michel Éthier	Président
M. Simon Lachance	Vice-Président
M. Nicolas Roy	Autre production végétale
M. Pascal Klein	Autre production animale
M. Marc-Antoine Mercier	Principale production bovine, sec.-trésorier
M. Arthur Cauchon	Principale production horticole
M <sup>me</sup> Chantal Verreault	Agricultrice
M. Alex Langevin	Ferme de proximités
M. Dany Hébert	Administrateur territorial
M. André Simard	Administrateur territorial
M. Dominique Huot	Administrateur territorial
M. Sébastien Caron	Administrateur territorial
M. David Simard	Relève

## **VIE DÉMOCRATIQUE**

### **ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS**

M. Michel Éthier est l'administrateur responsable de l'accueil des nouveaux producteurs. Nous avons eu 5 nouveaux producteurs au cours de l'année 2024-2025. Il reste deux producteurs à rencontrer dans les prochaines semaines. Ces rencontres sont l'occasion de fournir des informations sur l'organisation, les avantages d'être membre, les services offerts et faire connaître le rôle de l'UPA locale aux nouveaux producteurs. L'UPA de la Côte-de-Beaupré tient à remercier M. Éthier pour son dévouement et son approche humaine auprès de ces producteurs !

### **CONSULTATION DES PRODUCTRICES ET DES PRODUCTEURS DE LA RÉGION**

Une tournée de consultations des productrices et des producteurs agricoles a été réalisée afin de présenter le prochain plan de financement de l'UPA 2024-2029. La présentation de celui-ci a été réalisée par M. Yves Laurencelle, président de la Fédération et M<sup>me</sup> Manon Vial, directrice de la vie démocratique. Les productrices et les producteurs ont ainsi pu poser leurs questions, faire part de leur mécontentement et voter à titre indicatif sur la nouvelle mouture. Les rencontres ont également été l'occasion d'échanger sur divers sujets d'actualités et des enjeux de la Fédération. L'ensemble des commentaires émis lors de ces soirées ont été acheminées à la Confédération.

## **VALORISATION**

### **ACTIVITÉS SOCIALES**

#### **UN BRUNCH RASSEMBLEUR POUR LES PRODUCTEURS**

Le dimanche 26 janvier 2025, près de 100 productrices, producteurs et leurs familles se sont réunis à la Grande Ferme de Saint-Joachim afin de se rassembler pour un délicieux brunch. Encore une fois, l'activité était gracieusement offerte par l'UPA locale. Ce dîner a permis à tous de discuter de l'agriculture sur la Côte-de-Beaupré et de socialiser. Les administrateurs souhaitent remercier la Grande Ferme pour leur accueil ainsi que tous les gens présents qui ont fait de cet événement un succès.



#### **UNE PAUSE ESTIVALE EN TOUTE CONVIVIALITÉ**

Le vendredi 13 juin 2025, les productrices et les producteurs agricoles de la Côte-de-Beaupré se sont rassemblés à l'Auberge Baker située à Château-Richer pour leur traditionnel souper estival. Ce moment de convivialité, organisé en pleine période de travaux intensifs sur les entreprises agricoles, visait à offrir une pause bien méritée et à favoriser la socialisation entre les membres. Près d'une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation. L'événement a été grandement apprécié, tant pour la qualité des échanges que pour le plaisir de se retrouver entre confrères et consœurs agricoles. Le conseil d'administration tient à remercier tous les participants pour leur présence. Il



souhaite à l'ensemble des productrices et des producteurs de la Côte-de-Beaupré une saison agricole fructueuse et remplie de succès!

## DOSSIERS LOCAUX

### Protection et mise en valeur du territoire agricole



#### PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

Le renouvellement du PDZA est prévu pour l'année 2026, selon les discussions tenues avec la MRC. Les différentes rencontres se poursuivront au cours de la prochaine année afin de sensibiliser les acteurs à l'importance de procéder à ce renouvellement. D'ailleurs, la nouvelle composition de la Table UPA-MRC devrait être entérinée dans les prochaines semaines.

#### DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Dans la dernière année, Développement Côte-de-Beaupré, en collaboration avec l'UPA de la Côte-de-Beaupré, a travaillé sur différents dossiers dont notamment : un après-midi d'échange Dégustons la Côte-de-Beaupré, une collaboration avec Québec Région Gourmande pour la tenue du Grand Rendez-vous gourmand québécois avec Terroir et Saveurs et campagnes promotionnelles où les entreprises agrotouristiques de la Côte-de-Beaupré ont été mises en valeur.

## Représentations et activité



#### RENCONTRE AVEC LA VILLE DE CHÂTEAU-RICHER

Les administrateurs de l'UPA de la Côte-de-Beaupré situés à Château-Richer ont rencontré le maire, M. Gino Pouliot, ainsi que les fonctionnaires de la ville. Lors de cette rencontre, les producteurs ont souligné la hausse de taxe, mais également l'installation des compteurs d'eau aux frais des producteurs. Dans un contexte moins favorable, les producteurs ont fait entendre leurs doléances. L'UPA de la Côte-de-Beaupré continuera de suivre le dossier attentivement ainsi que les pressions auprès des autorités municipales.

## RENCONTRE AVEC LA DÉPUTÉE DE CHARLEVOIX-CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le jeudi 27 mars 2025, M. Yves Laurencelle et Mme Manon Vial sont allés à la rencontre de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Mme Kariane Bourassa, pour discuter des différents enjeux de l'heure et rappeler que les productrices et les producteurs agricoles sont déçus de la réponse du gouvernement caquiste concernant le soutien et les allégements réglementaires attendus depuis longtemps. Le manque de soutien à la suite des mobilisations de la crise agricole de 2024, la simplification des règles d'abattage ou encore l'absence de reconnaissance et d'aide pour les régions périphériques ont été abordés.



## AFFICHES DE SENSIBILISATION POUR LES MOTONEIGISTES

Encore cette année, les affiches de sensibilisation sont offertes gratuitement aux producteurs de la région afin de sensibiliser les conducteurs de motoneiges aux dégâts qu'ils causent dans les champs et en milieu forestier lorsqu'ils circulent hors des sentiers. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins.

## DON À LA RELÈVE AGRICOLE

Un don à la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord au montant de 500 \$ a été fait pour les différentes activités de l'année notamment pour la soirée Bières et poutines à la Cité Agricole à Saint-Augustin-de-Desmaures.

## AUTRES REPRÉSENTATIONS

- Dossiers en lien avec Hydro-Québec ;
- Présence sur le Comité de la communauté nourricière de Saint-Joachim ;
- Présence lors des activités de la relève agricole et aide financière.

## DOSSIERS RÉGIONAUX EN VRAC !

### ENTENTE SECTORIELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA VILLE DE LÉVIS 2023-2025

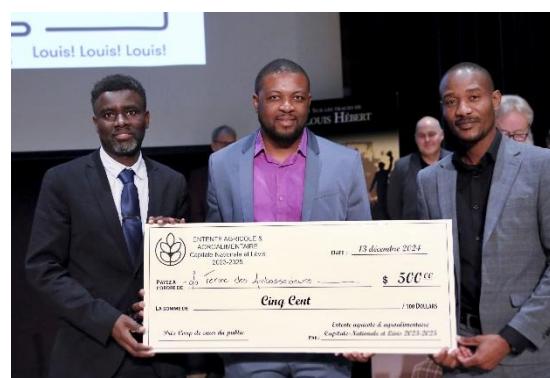
La dernière année de l'Entente sectorielle 2023–2025 est en cours. Renouvelée pour une troisième fois, cette entente vise à favoriser la concertation et la mobilisation des acteurs de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis, tout en soutenant le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Dotée d'un budget bonifié de plus de 2,5 M\$, elle rassemble treize partenaires engagés dans la réalisation de projets porteurs, notamment :

- La remise en production de terres agricoles inexploitées dont une demande pour la Côte de Beaupré au cours de la dernière année ;
- Le développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand ;
- Le soutien financier à 16 marchés publics et 4 circuits agrotouristiques ;
- La mise en marché et la valorisation des produits des agrotransformateurs et transformateurs artisans, notamment par le biais de Saveurs de chez nous ;
- Le soutien à la relève agricole, incluant la mise en valeur du Grand Marché de Québec avec le projet La Parcellle ;
- Le Camp d'entraînement agricole ;
- Le projet agent bougeant ;
- Le programme Les petits ambassadeurs ;
- L'initiative de la travailleuse de rang ;
- Le parcours de mentorat Propulsion.

Cette entente témoigne d'un engagement fort et durable en faveur d'une agriculture vivante, ancrée dans son territoire et tournée vers l'avenir.

### CONCOURS EN ENTREPREUNARIAT AGRICOLES SUR *LES TRACES DE LOUIS HÉBERT*

La finale de la 8e édition du concours en entrepreneuriat agricole Sur les traces de Louis Hébert a eu lieu le 13 décembre 2024 à l'Université Laval devant jury, public et en direct sur Facebook. Le 2eme prix et prix coup de cœur du public fut une ferme de la MRC de la Côte de Beaupré, *la ferme des Ambassadeurs*.



## PROJET EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans la dernière année, des élu(e)s et employé(e)s de la Fédération ont participé à divers comités ou activités en lien avec le développement des marchés de proximité et la lutte contre l'insécurité alimentaire dont:

- **Table pour le développement des marchés de proximité :** Rassemblement de tous les intervenants du secteur afin de partager les initiatives et d'explorer des solutions aux enjeux liés au développement des marchés de proximité, tels que l'accès aux abattoirs, la valorisation des produits et la viabilité des entreprises.
- **Comité de Québec Région Gourmande :** Ce comité vise à stimuler le développement et la promotion de l'agrotourisme et du tourisme gourmand dans la région touristique de Québec.
- **Comité des Petits Ambassadeurs de la Capitale-Nationale :** Les Petits Ambassadeurs est une initiative dynamique visant à renforcer les liens entre l'industrie bioalimentaire et les services de garde éducatifs à la petite enfance, afin de promouvoir et d'augmenter les achats locaux au sein des institutions.

## PROJET AGENT BOUGEANT; FAVORISER LA PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES AGRICOLES

Le projet *Agent Bougeant* vise à renforcer la pérennité des entreprises agricoles dans la Capitale-Nationale et à Lévis en facilitant leur transmission, qu'elle soit familiale ou non. Il repose sur l'identification des producteurs susceptibles de céder leur entreprise, l'analyse des freins au transfert et la mobilisation d'acteurs clés du territoire.



Au cœur de ce projet, Marie-Eve Leblanc – l'*Agent Bougeant* – accompagne les producteurs, même ceux qui n'ont pas encore amorcé leur réflexion, en les reliant aux ressources du milieu. Elle intervient en amont du processus, sans remplacer les experts, et participe activement aux comités régionaux sur la relève.

Parmi les réalisations récentes, on note la création du *Maillon*, une base de données mettant en relation des cédants sans relève et des aspirants agriculteurs, la réalisation d'un portrait régional sur la transférabilité des entreprises agricoles, le soutien à plusieurs démarches concrètes de transfert, ainsi que la mobilisation des partenaires pour organiser des activités de sensibilisation.

Le projet appuie également *Les Pisteurs*, un réseau d'intervenants de première ligne qui repèrent sur le terrain les intentions de transfert, contribuant ainsi à assurer la vitalité économique et agricole du territoire.

## **ÉLABORATION DE LA NOUVELLE STRATÉGIE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE LA CMQ (2026-2034)**

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a travaillé tout au long de l'année avec ses partenaires, à l'élaboration de sa nouvelle stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la période 2026–2034, en continuité avec celle de 2017–2025 qui arrive à échéance. Cette stratégie vise à établir les grandes priorités régionales pour les prochaines années.

Plusieurs élus et producteurs de la Côte de Beaupré se sont impliqués dans ce processus, notamment lors des consultations tenues dans le cadre des comités des partenaires, assurant ainsi une représentation ancrée dans la réalité du terrain.

## **PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES**

La Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques adoptée en 2017 oblige chacune des MRC à se doter d'un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Pour ce faire, les MRC ont été encouragées à consulter tous les acteurs du milieu concernés. La Fédération et les UPA locales ont participé activement à de nombreuses activités auxquelles elles ont été conviées. Les consultations maintenant terminées, les PRMHH ont été déposés au ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour approbation. Nous n'avons pas de retour pour le moment.

Pour plus d'information sur les PRMHH de la Côte-de-Beaupré, consulter le lien suivant :

<https://www.mrccotedebeaupre.com/environnement/plan-regional-des-milieux-humides-et-hydriques-prmhh/>

## **RÉCUPÉRATION DES PLASTIQUES AGRICOLES**

Le 21 juin 2022, le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs a annoncé vouloir assujettir de nouveaux produits à la responsabilité élargie des producteurs (REP), dont les plastiques agricoles. C'était donc à partir du 30 juin 2023 que les fournisseurs de plastiques agricoles étaient dans l'obligation d'assurer le recyclage des différents plastiques agricoles.

La Fédération a participé aux rencontres avec Agri récup, la CMQ, la MRC de la Côte-de-Beaupré afin de leur faire part des enjeux et des préoccupations des producteurs agricoles et mettre en place des points de dépôt accessible facilement par l'ensemble des producteurs agricoles. Après de nombreuses discussions avec les municipalités et AgriRÉCUP, 3 points de dépôts sont disponibles sur le territoire, soit aux écocentres de l'Ange-Gardien et Saint-Ferréol-les-Neiges et au garage municipal de Saint-Joachin.

Vous pouvez consulter le site d'AgriRÉCUP pour connaître les différents points de dépôt en fonction sur le territoire. Les discussions se poursuivent pour augmenter la disponibilité des points de dépôt.

<https://agrirecup.ca/coup-doeil-sur-les-programmes/programmes-et-evenements-au-quebec/>

## **CONSULTATION POUR LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU**

Le plan directeur de l'eau est un outil de planification qui permet de structurer le processus de gestion intégrée de l'eau par bassin versant et d'aider à la prise de décision. Il est réalisé en concertation avec les acteurs de l'eau à l'échelle du territoire de l'organisme de bassin versant et exigé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). La Fédération a participé aux différentes consultations organisées lorsque les thèmes visés pouvaient concerner le milieu agricole. Les plans directeurs de l'eau ont été déposés au MELCCFP pour approbation et nous n'avons pas de nouvelle pour le moment.